

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **95 (1959)**

Heft 5

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Lino de J. P. Ciocco (12 ans), Lausanne

L'Ecole suisse de Milan

cherche pour succéder à une maîtresse de français qui prend sa retraite après 49 ans d'activité

un maître de langue maternelle française

(possédant quelques notions d'italien) pour tout l'enseignement du français (20 h.), quelques leçons de géographie et de gymnastique pour les garçons. Entrée en fonction : 15 septembre 1959 (cinquante-neuf). Nombre de leçons obligatoires 30. Traitement et pension de retraite selon les normes établies par le Département fédéral de l'Intérieur. Pour renseignements plus détaillés s'adresser au Président de la Commission scolaire, Dr E. Steffen, Via Appiani 21, Milan. Faire parvenir à la même adresse les offres écrites à la main avec curriculum vitae, copies de certificats, références, certificat médical et photographie.

Nouveau ! Moderne !



wasco

Craies à la cire

Pour dessiner et colorier.
Permanents à la lumière,
résistent à l'eau, couleurs
pures et intenses, ne déteignent
pas. Grande durabilité
sur fonds lisses et granuleux.
Papiers, bois, tissus, verre,
porcelaine, etc.

Talens

En vente dans
tous les magasins
de la branche

TALENS + FILS SA OLTEN

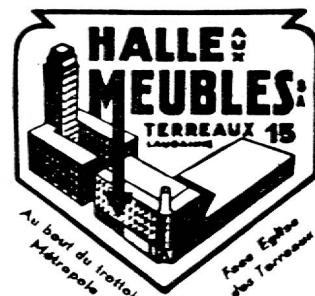
La bonne adresse
pour vos meubles

**Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe**

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



AUORE
**Ecole d'institutrices
de jardinières d'enfants**
fondée en 1926

Jardin d'enfants 3 à 5 ans
Classes préparatoires 6 à 10 ans



Techniques modernes
d'enseignement
Dir : Mme et Mlle LOWIS
ex-prof. Ecole Normale,
diplômées Université

LAUSANNE
rue Aurore 1
Tél. 23 83 77

Weith
R. DEBOURG
LAUSANNE
Envois à choix

TRICOTAGES
ET
SOUS-VÊTEMENTS
DE QUALITÉ

Partie corporative

COMMISSION SPR POUR LE CHOIX DE LECTURES

Rapport de l'exercice 1958

Par lettre du 10 juillet 1958, la Société pédagogique neuchâteloise nous apprenait la désignation de notre collègue Pierre von Allmen, de Peseux, en remplacement de notre regretté André Aubert, de Neuchâtel. A ce nouveau collaborateur de la commission, nous souhaitons plaisir et longue amitié.

En 1958, notre Bulletin a paru régulièrement sur trois fois 8 pages et une fois 16. Cette dernière feuille — de Noël — nous a donné du fil à retordre. Si paradoxal que cela paraisse, c'est la période où nous avons reçu le moins de livres. Cette époque de l'année n'est pas précisément celle où l'édition chôme. On nous oublie, on nous ignore. Nous présentons trop peu d'intérêt aux yeux de certains, des maisons suisses en particulier. A la fin de chaque exercice, au moment de l'envoi du dernier justificatif, le soussigné bat le rappel. L'effet dure trois ou quatre mois, puis c'est le néant. Il faut excepter toutefois Hachette et La Farandole qui se montrent les plus compréhensifs. Nous leur en exprimons notre sincère gratitude. Un seul moyen dès lors pour remédier à cette carence : que la Romande, si elle le peut, nous alloue une somme annuelle destinée à l'achat de livres. Alors nous pourrions choisir et proposer le meilleur.

Durant cet exercice, 118 titres ont été présentés. Ils se répartissent ainsi : 20 dans la première feuille du 29 mars, 25 dans la deuxième du 12 juillet, 26 dans la troisième du 4 octobre, et 47 dans la quatrième du 20 décembre, dont 16 pour jeunes enfants de moins de 10 ans, 54 pour enfants de 10 à 16 ans, 7 romans et nouvelles pour bibliothèques populaires, 7 monographies, 3 livres d'histoire et de documents, 4 de sociologie et d'éducation, 1 de science naturelle (observations zoologiques), 5 concernant les arts et la littérature, etc... 21 la poésie. Le total des œuvres examinées par la commission depuis sa création se monte ainsi à 5 647.

Passons maintenant aux comptes.

Recettes

Solde actif de 1957	125.45
Subvention Etat de Genève 1957 et 58, 2 x 50 fr.	100.—
Subvention UAEE Genève 1957 et 58, 2 x 20 fr.	40.—
Participation SPR aux frais des séances 1958-59	100.—
Subvention 1958 Etat de Vaud	160.—
» » SPV	200.—
» » SPN	60.—
» » UIG Dames	50.—
» » Etat de Berne	150.—
» » SPJ	50.—
» » Confédération, Dpt intérieur	500.—
» » et 1959 UIG Messieurs 2x50 fr.	100.—
» » Etat de Neuchâtel	100.—
» » SPR	200.—
Bonific. imprimerie sur. fact. : 5 0/0 de 1445 fr.	72.25

Total des recettes 2 007.70

Dépenses

Frais de la séance du 10.1.58	150.15
Enveloppes 2 formats, 500 et 500	59.—
Facture imprimerie : 1re feuille, 8 pages	297.10
2e feuille, 8 pages	307.35
3e feuille, 8 pages	309.25
4e feuille, 16 pages	531.30
Honoraires du secrétaire-caissier	200.—
Frais et débours du secrétaire-caissier	25.20

Total des dépenses 1 879.35

Le solde actif est ainsi de 128 fr. 35. Il n'existe plus après la séance de ce jour (repas et déplacements). Il convient de relever encore que la subvention 1959 payée à l'avance par l'UIGM et la participation de la Romande à la réunion d'aujourd'hui figurent dans les comptes ci-dessus, qu'elles sont déjà dépensées et que ce fait réduira d'autant nos recettes l'an prochain. On le voit : nos possibilités sont limitées au plus juste ; ne comptant sur aucun miracle, nous ne serons jamais très à l'aise.

Mais en avant quand même dans cette activité modeste acceptée de bon cœur !

Lausanne, le 1er février 1959.

Le secrétaire-caissier : A. Chevalley.

VAUD

Après le congrès

Magnifique succès de participation ! Si grand même que la salle s'est avérée trop petite pour la partie administrative : nous nous en excusons auprès des nombreux collègues qui ont dû rester debout, et les remercions d'avoir tout de même participé aux assemblées.

Faudra-t-il voir plus grand pour le prochain congrès ? La question est d'importance : en effet, les autorités de Renens — nous les en remercions encore — avaient mis gracieusement leur salle à notre disposition ; si nous choisissons un local plus vaste (et ils ne sont pas légion), les frais augmenteront sensiblement.

Autre constatation : nous avons été pressés par le temps, et les derniers objets traités ont été perdus pour de nombreux collègues ; aussi les ferons-nous paraître dans ce journal.

Je vous souhaite à tous d'avoir repris joyeusement vos classes, fortifiés par les contacts que vous avez eus samedi passé.

P. B.

SOMMAIRE

Partie corporative : Commission SPR pour le choix de lectures : Rapport de l'exercice 1958. — Vaud : Après le congrès. — Cours de perfectionnement 1959. — Echanges de vacances. — Initiation à l'imprimerie. — Orientation professionnelle. — L'enfant et l'éducation nouvelle. — AVMG : Cours de ski du relâche. — Cours de ski de printemps à Breteye. — Genève : UIG : 25 février 1959. — De la conférence Mûri au thème du congrès. — UIGM : Assemblée générale du 21 janvier 1959. — Neuchâtel : Comité central. — Recrues. — Départ. — Certificat pédagogique. Aux institutrices des degrés supérieurs et aux maîtresses d'ouvrage. — Voyage de printemps. — Divers : Emissions de pièces classiques à l'intention des élèves des écoles moyennes.

Partie pédagogique : J. Cl. Eberhard : Le style de l'enfant. — D. C. : Le métier. — R. Dottrens : Conférence intercantonale du degré moyen de l'école primaire. — Bibliographie. — Fiches.

Cours de perfectionnement 1959**(Communication faite à l'assemblée générale le 31.1.59)**

Le groupe pédagogique que le comité central a créé il y a cinq ans, afin de s'alléger de ses charges pédagogiques, n'a pas beaucoup fait parler de lui jusqu'à maintenant. Durant cette période d'essai — de rodage comme on aime à dire en cette époque mécanisée — il a pourtant travaillé dans l'ombre : le plan d'étude — et tout particulièrement celui de l'arithmétique — a été sa principale préoccupation ; il aurait aussi voulu être un conseiller auprès de collègues en difficultés — une espèce d'officine où l'on pût trouver le remède à tel ou tel malaise scolaire, à tel ou tel échec. Ce vœu n'est pas encore exaucé.

Mais aujourd'hui le groupe pédagogique, en plein accord avec le comité central, vous présente un projet constructif qui, nous l'espérons, obtiendra votre adhésion. Toujours dans cette perspective de faire progresser notre école populaire — n'est-ce pas là, en somme, le premier objectif d'une société comme la nôtre ? — le groupe a étudié depuis plusieurs mois la possibilité d'organiser des cours de perfectionnement d'ordre pédagogique. Aujourd'hui, notre projet est au point — ou presque ; et, au nom de mes collègues, j'ai l'honneur de vous le présenter.

Date et durée. — Afin de garder notre indépendance et d'éviter des demandes de congé, nous nous sommes efforcés de trouver une date qui corresponde presque partout avec des vacances ; l'automne, d'autre part, nous a paru une saison plus favorable : c'est pourquoi ce premier cours de perfectionnement de la SPV a été fixé aux 19, 20 et 21 octobre 1959.

Lieu. — Le groupe a pensé qu'il était préférable de sortir le cours du cadre habituel de notre activité et de le tonifier au contact de la nature. C'est ce haut lieu du recueillement dans le canton de Vaud, Crêt-Bérard, qui a été choisi et qui nous accordera son hospitalité.

Financement. — Nous n'avons pas demandé d'aide officielle : nous voulons montrer aux autorités et au pays que nous sommes capables d'apporter une contribution volontaire et de faire un sacrifice financier en vue de notre perfectionnement professionnel. Les cours, le cachet du conférencier, le matériel, les locaux sont à la charge de la caisse centrale qui a prévu au budget une somme de 1200 francs pour cela. Par contre, les déplacements et la pension sont à la charge des participants dont il est prévu deux catégories :

a) Les « internes » qui logeront à Crêt-Bérard et y prendront tous leurs repas : 40 fr. pour les 3 jours ;

b) Les « externes » qui logeront chez eux et ne recevront que le dîner et le thé de l'après-midi : 20 fr. pour les 3 jours.

C'est vraiment à la portée d'une bourse... d'instituteur.

Matière. — Après ces inévitables contingences matérielles, j'en arrive à l'objet principal : la matière. Pour ce premier cours de perfectionnement, le groupe a pensé que la pédagogie du français intéresserait une bonne partie du corps enseignant ; il a retenu les trois disciplines suivantes : la grammaire, la lecture (étude de texte) et la composition.

Chaque matin, les participants seront divisés en trois groupes sous la direction d'un moniteur pour chacune de ces disciplines, à raison d'une heure par discipline ; il y aura donc trois heures de cours par matin. Ces moniteurs seront choisis parmi des mem-

bres du corps enseignant vaudois : ils seront des nôtres ! Nous avons pris contact avec plusieurs d'entre eux, mais nous ne pouvons pas vous dire de noms pour le moment.

L'après-midi sera réservé à des « séminaires » où seront étudiés :

a) La bibliothèque scolaire, sous les ordres de Mlles Clerc et Beyeler ;

b) Le fichier scolaire de français, par des membres du groupe Freinet ;

c) Les soirées scolaires, sous les ordres de M. Rosset, professeur à Morges (répertoire, mise en scène, décors, etc.).

Je n'insiste pas sur l'importance des deux premiers sujets. Le dernier étonnera peut-être ; nous avons pensé que pour un jeune maître, dans un village, une soirée scolaire bien réussie est un précieux atout pour l'avenir. Les participants seront aussi divisés en trois groupes qui étudieront successivement les trois sujets, à raison d'un par après-midi.

A part les cours proprement dits, nous attachons une grande importance au « climat » de ces journées, aux discussions qui auront lieu aux récréations (longues !...), aux repas et surtout le soir. Il nous semble que ces contacts humains, ces rapprochements affectifs seront un enrichissement de premier ordre. C'est pourquoi nous invitons non seulement les jeunes, mais aussi les anciens qui apporteront le fruit de leurs expériences et pourront donner leurs encouragements.

Nous n'avons pas, à dessein, divisé le cours suivant les degrés de l'enseignement. Tous les participants — à quelque degré qu'ils appartiennent — suivront les mêmes cours. Nous y voyons un net avantage : faire connaître aux autres les difficultés de chacun et montrer la continuité de l'effort des premières années aux dernières.

De plus, M. le chef de service, avec qui nous avons pris contact et qui approuve pleinement nos projets, nous a dit que, malgré les difficultés financières de l'Etat de Vaud, le Département pourrait offrir une soirée récréative d'ordre musical ou littéraire. Nous le remercions pour sa compréhension et ce cadeau... possible.

Enfin, pour couronner ce travail et clore le cours, le groupe fera appel à un conférencier : un Rieben, un Ducommun ou un Freymond pourra nous apporter le message spirituel de notre raison d'être.

Inscriptions. — Il va bien sans dire que le cours n'aura lieu que s'il y a un nombre suffisant d'inscriptions : nous comptons sur un minimum de 50 participants, mais nous espérons davantage. Les inscriptions seront prises avant les grandes vacances d'été, en juin. L'Educateur donnera, le moment venu, toutes les indications nécessaires.

Et pour conclure, je citerai un mot de Gilbert Cesbron que j'ai lu récemment :

L'encre rouge des profs,
c'est le sang des enfants...

Mot dur pour nous, les maîtres d'école. Ce ne sera pas le moindre mérite de ce cours de montrer à ce pays que le corps enseignant primaire, à qui la population semble de plus en plus retirer sa confiance, ne craint pas de s'affirmer, de manifester sa volonté de s'élever et de prouver que, malgré la discipline personnelle qu'implique tout effort, il est possible de ne pas faire des enfants de nos écoles populaires... des martyrs.

Echanges de vacances

Nous informons nos collègues de primaire supérieure que les échanges d'élèves avec l'Allemagne seront encore organisés pour l'été 1959. Pour alléger l'organisation, pour abaisser le prix de revient (70 fr. environ), il n'y aura qu'un seul départ, à mi-juillet; le nombre de places sera limité; le délai d'inscription est fixé au 15 avril, sans prolongation possible. Les maîtres prim. sup. voudront bien pressentir les élèves, dès 15 ans, que cet échange intéresserait; nous leur serions reconnaissants de nous communiquer la date de leurs vacances d'été, pour faciliter l'organisation.

D'autre part, il est prévu d'accompagner les convois: il s'agit d'un voyage à Stuttgart ou à Munich. Les collègues qui voudraient profiter du voyage pour faire un petit séjour en Allemagne sont priés de s'annoncer à la commission Croix-Rouge de la Jeunesse de la SPV.

Rol. Joost, Begnins.

Initiation à l'imprimerie (rappel)

L'imprimerie scolaire permet le travail d'équipe, forme le goût, oblige à l'exactitude, à l'ordre, au soin, demande volonté et concentration, rend le travail scolaire productif, utile dans l'immédiat. Mais comment s'y prend-on? N'est-ce pas trop compliqué?

Séance d'initiation à La Tour-de-Peilz samedi 7 février à 14 h. 30, dans la classe de Mlle Madeline Gebhard, maîtresse enfantine.

A. G.

Orientation professionnelle

Le vendredi soir 30 janvier, les membres de l'AVEA ont écouté une conférence aussi intéressante que pleine d'humour, de M. Parel, sur l'orientation professionnelle. Les nombreuses questions qui suivirent concernaient les métiers pouvant convenir aux élèves de classes spéciales.

A. M.

GUILDE DE TRAVAIL — TECHNIQUE FREINET

L'enfant et l'éducation nouvelle

Voilà bien une question qui nous intéresse tous! Voulez-vous connaître, sur ce sujet, l'opinion d'une psychologue, d'un inspecteur scolaire, d'un maître secondaire, d'un maître primaire, d'un père de famille?

Venez donc assister au débat que la Guilde de travail organise le samedi 21 février, à l'occasion de son assemblée générale, Café de la Cloche, à 14 h. 30.

Invitation cordiale à tous.

AVMG

Cours de ski du relâche

Les Marécottes-s.-Salvan

réservé aux skieurs moyens et avancés. Logement à l'Hôtel Mont-Blanc. Prix: 45 fr. y compris libre parcours sur les « télés ». Renseignements et inscription auprès de J.-Jacques Lamberg, Champ-Soleil 18, Lauzanne, téléphone 28 80 25.

14-15-16 février 1959 Braye-sur-Château-d'Œx

pour membres du corps enseignant, skieurs faibles ou débutants. (Voir Educateur du 17 janvier.) (Ce cours remplace celui de la Lécherette.) Il a lieu et l'enneigement est parfait. On peut encore s'inscrire immédiatement par tél. au No (029) 4 66 85 ou par poste auprès de J.-P. Paquier, instituteur et ISS à Château-d'Œx.

Cours de ski de printemps à Bretaye du 31 mars au 4 avril 1959

Logement en chambre ou dortoir au Restaurant des Bouquetins. Nombre de places limité. Inscription jusqu'au 10 mars chez Bernard Buffat, chemin du Liseuron, Pully.

GENÈVE

U I G

25 février 1959

Date importante, puisqu'elle marquera pratiquement le retour du Syndicat de l'enseignement à l'UIG.

Nous allons nous retrouver, bavarder et manger ensemble, autour des mêmes tables. Ce sera un moment sympathique, parce qu'il est toujours réjouissant de voir les hommes s'entendre, au lieu de se quereller, surtout quand il s'agit d'éducateurs!

C'est à 17 h. 45, et non à 18 heures, que débutera la manifestation, organisée par notre ami Georges Gallay, c'est dire que les transformations de salle se dérouleront de façon impeccable.

Le prix global a été fixé à 9 francs; il comprend le bal, le spectacle, le repas (sauf les boissons). Comme prévu, des billets à 3 francs seront en vente à l'entrée pour ceux qui ne peuvent pas participer au repas; époux et épouses seront les bienvenus!

Des précisions concernant le menu et le spectacle vous seront données dans le prochain numéro. J. E.

De la conférence Moeri au thème du congrès

Résumer la conférence de M. Moeri, secrétaire central de l'Union syndicale suisse, est à peu près impossible, les participants à cette assemblée ne me contrediront pas. M. Moeri me semble être « the right man in the right place » à la tête d'un mouvement

syndical fort de 430 000 membres et représentant une quinzaine de fédérations. Il en a l'autorité, les connaissances, la conviction, la largeur d'esprit. C'est une personnalité. C'est un homme qui défend avec opiniâtreté les besoins matériels des travailleurs, mais qui connaît aussi la valeur des choses de l'esprit et du bien-être général.

Je ne connais pas M. Moeri, que je remercie vivement de s'être déplacé à Genève pour nous. Ce que j'en dis est simplement l'impression qu'il m'a laissée.

L'Union syndicale suisse est basée sur deux principes fondamentaux, rappelle notre conférencier: la neutralité confessionnelle et l'indépendance politique. Elle admet aussi bien l'entreprise privée que l'économie collective, toutes deux sources d'enrichissement. Elle a été à l'origine de nombreuses améliorations sociales, aussi bien dans le domaine purement matériel des salaires que dans l'organisation des loisirs par exemple.

M. Moeri est conscient du fait que l'école et les instituteurs en particulier ont leur place, et une place importante, dans la société. Il se félicite du contact ainsi établi, et le considère nécessaire pour les uns comme pour les autres. Le pays ne pourra qu'y gagner, en particulier dans la période que nous vivons.

La qualification ouvrière devient plus que jamais indispensable, M. Haas l'avait déclaré aussi. Mais elle sera possible si le personnel enseignant est de qua-

FICHE DE PHYSIQUE

degré supérieur

LES LEVIERS

Matériel : 1 règle métrique (levier) ; 1 crayon (axe) ; 20 unités de poids (pièces de 1 fr., jetons de jeu de dames, morceaux de sucre, etc.).

Au tableau noir, préparer :

gauche		?	?	droite	
unités de poids	distance			unités de distance	poids

LES FAITS

Première expérience

1. Poser la règle sur son axe, de manière qu'elle soit en équilibre stable.

— **Constatacion** (par les élèves) La règle est en équilibre quand l'axe est au milieu de la règle.

2. La règle étant en équilibre, poser un pion à 3 divisions du centre, à gauche. Faire rétablir l'équilibre par un élève.

— Idem en variant les distances. Noter au tableau noir, dans les colonnes correspondantes, le nombre d'unités de poids (ici 1) et de longueur, ou mieux de distance (ici 3) choisies.

3. Même expérience en prenant, à la place d'un pion, une pile de 2 pions, à 3 divisions du centre. Equilibrer. Varier les données. Noter.

— **Constatacion** (par les élèves) La règle est en équilibre quand on a la même distance et le même poids de part et d'autre de l'axe.

LOI DE L'EQUILIBRE

Deuxième expérience

1. Poser deux pions sur la distance 2 à gauche et faire équilibrer au moyen d'un seul pion. Même expérience en variant la distance et le poids de la pile. Noter les résultats.

2. Poser une pile de 3 ou 4 unités à des distances variables du centre ; équilibrer la règle de différentes façons (soit en mettant à droite, pour un même état de gauche, des poids différents à des distances différentes. Noter.

3. Regardons le tableau des résultats. Cherchons une relation entre les nombres de gauche et ceux de droite. Quelle opération faut-il faire subir en même temps à gauche et à droite pour avoir une égalité ?

$$\begin{aligned} \text{Et la loi jaillit : } 1 \times 3 &= 3 \times 1 = 3 \\ 2 \times 3 &= 3 \times 2 = 6 \\ 2 \times 2 &= 1 \times 4 = 4 \quad \text{etc.} \end{aligned}$$

On la traduit par :

$$P_g \times L_g = P_{dr} \times L_{dr}$$

La règle est en équilibre quand le produit des unités de poids par les unités de distance est le même de part et d'autre de l'axe.

APPLICATION

Prévisions et vérifications

1. En plaçant à gauche 4 u. de poids à 2 u. de distance, quelles sont les conditions possibles d'équilibre ?

$$R. \quad 4 \times 2 = 8 = \begin{cases} 2 \times 4 \text{ ou } 4 \times 2 \\ 1 \times 8 \text{ ou } 8 \times 1 \text{ etc.} \end{cases}$$

2. On place à gauche 1 pion à la distance 2 et 1 pion à la distance 4. Comment équilibrer la règle avec 1 pile, 2 piles à droite ?

$$\begin{aligned} R. \quad 1 \times 2 &= 2 \\ 1 \times 4 &= 4 \\ \hline 6 &= \begin{cases} 1 \times 6 \text{ ou } 6 \times 1 \text{ (1 pile)} \\ 2 \times 3 \text{ ou } 3 \times 2 \text{ (1 pile)} \\ (3 \times 1) + (1 \times 3) \text{ (2 piles)} \\ \text{etc., etc.} \end{cases} \end{aligned}$$

3. Sur la balançoise, trois enfants de même poids sont sur le milieu de la partie gauche de la poutre. L'un des trois passe sur la partie droite ; la poutre est en équilibre. Où est-il ?

$$R. \quad 2 \times \frac{1}{2} = 1 \times 1 \quad (\text{Unité de distance : demi-poutre}).$$

lité, suffisamment nombreux, capable de donner des cours de valeur et d'orienter chaque élève dans la voie qui lui est propre. Voilà posé du même coup le problème du recrutement du corps enseignant. On constate que les problèmes sont intimement liés.

S'appuyant sur une étude du professeur Jaccard, de Lausanne, M. Moeri évoque la nécessité de rendre l'enseignement gratuit jusqu'à 18 ans, et d'alléger les obligations financières ultérieures. C'est son rôle, et il y a certes encore beaucoup à faire dans ce domaine. Il est vrai qu'il y a encore des enfants qui ne peuvent poursuivre leurs études pour des motifs pécuniaires, soit parce que le salaire paternel ne suffit pas, soit parce qu'ils doivent se hâter d'apporter leur contribution au budget familial.

Mais qu'on ne se leurre pas ! Souvent on ne renonce pas à l'apprentissage ou aux études pour ces raisons (on en fait parfois un prétexte), mais parce que l'automobile, dont on ne veut à aucun prix se passer, l'exige. Si les parents n'en sont pas responsables, c'est le fils qui se croit avili de ne pas posséder sa propre motocyclette. Et je n'insiste pas sur le manque de persévérance et de volonté qui se fait jour déjà dans nos classes et qui est le tribut payé à la facilité générale que nous offre le monde d'aujourd'hui (facilité qui est par ailleurs un grand bienfait).

Je m'empresse de dire que de tels cas ne se rencontrent pas seulement dans les milieux ouvriers.

Non, l'argent ne fait pas le bonheur, et tout n'est pas accompli à coups de subventions. Trop nombreux, hélas ! sont ceux qui ne pensent qu'à jouir de leurs aises matérielles immédiates, ignorant à dessein des lendemains qui pourraient se révéler un jour terriblement cruels.

On se retrouve comme par hasard en plein congrès : famille, loisirs, discipline : l'école et le monde moderne ! Il ne faut pas s'en étonner : le thème traité à Genève est d'une brûlante actualité qui ne cessera de nous poser des problèmes, auxquels nous devons nous efforcer de trouver des solutions.

J'avais déjà rédigé une partie de mon texte, lorsqu'un article de journal sur les assurances RC-auto non payées m'est tombé sous les yeux. A l'appui de ce que j'énonce ci-dessus, j'en extrais le fragment suivant : « La grande cause des réquisitions dont nous avons parlé est à chercher dans la démocratisation de l'automobile et de son usage (**ce qui est normal**), dans le désir de beaucoup de gens d'avoir une voiture, alors que le budget familial ne le permettrait pas en fait. »

Sans commentaires !

Tout cela me fait penser que, malgré les articles publiés dans les journaux à l'époque du congrès, certains éléments du rapport Rebetez n'ont pas été assez divulgués dans la population. Les parents réellement soucieux de l'avenir de leurs enfants ne demanderaient pas mieux d'être informés de façon aussi complète et précise que possible. Ils n'ont malheureusement pas tous ce souci, et même les bien intentionnés ne se rendent pas toujours compte des erreurs qu'ils peuvent commettre.

On a dit parfois que les thèses de nos congrès restaient lettre morte, et que finalement tous ces rapports étaient inutiles. Ne serait-ce pas l'occasion de prouver le contraire ? Ne pourrait-on pas rédiger un « rapport Rebetez » à l'usage des parents ?

Il s'agirait d'extraire du rapport les éléments intéressant le grand public, retrancher, développer, remanier, pour composer finalement un texte de 2 ou 3 pages ou au maximum de l'ampleur de notre Educa-

teur ; dans l'ancien format, on obtiendrait une brochure facile à répandre. On pourrait également en publier le texte dans les journaux de Suisse romande. Quant à nous, instituteurs, nous aurions là un instrument pratique et particulièrement précieux lors de nos réunions de parents.

Je ne me fais aucune illusion sur le succès d'une telle initiative. Je reste cependant convaincu que certaines considérations du rapport sur l'école et le monde moderne contribueraient à l'information des parents et à l'éducation de leurs enfants.

J. E.

UIG - MESSIEURS

Assemblée générale du 21 janvier 1959

Président : R. Sangsue. Secrétaire : G. Kunz.

6 démissions : Léon Bouffard, Paul Compagnon, Henri Coeytaux, Charles Droz, Ernest Keller, Jean Lagier prennent leur retraite et sont nommés membres honoraires. Puissent-ils conserver leur bonne santé, et, pour ceux qui n'ont pas ce privilège, trouver bientôt le chemin de la guérison.

22 admissions : a) directes : Daniel Aubert, Guy Biberstein, Guy Desbaillet, Pierre Dessault, Jean-Marie Favre, Roland Peccoud, Maurice Seignemartin ; b) par le SE : Pierre Dailly, Alfred Dentand, Charles Deshusses, Louis Dethurens, Robert Doebeli, Bernard Fontana, Marcel Leoni, René Maison, Marcel Moeri, Jean-Pierre Preti, René Probst, Samuel Rochat, Mario Soldini, Ernest Sottas, Louis Tissot. A tous nous souhaitons la plus cordiale bienvenue. Vous, collègues du SE, vous avez comme nous, anciens de l'UIG, la responsabilité de préparer une union complète et définitive. Vous pouvez compter sur nous. Nous comptons sur vous.

La *modification des statuts* concernant l'admission des nouveaux membres est adoptée à l'unanimité, ainsi que l'augmentation de l'effectif du comité (porté de 11 à 13).

Albert Claret et Rodolphe Erhat, président et vice-président de la *Caisse maladie des instituteurs genevois* sont parmi nous pour donner des précisions sur la situation de la caisse et pour solliciter l'autorisation d'une fusion éventuelle avec une autre association de secours mutuels. En effet, deux dangers, contre lesquels il est impossible de lutter, menacent notre caisse : recrutement insignifiant (nos jeunes collègues font déjà partie d'une caisse-maladie au moment de leur nomination) et son corollaire : élévation sensible de la moyenne d'âge (40 retraités sur 100 membres). La situation financière est en revanche encore tout à fait saine à l'heure actuelle, et c'est précisément grâce à elle que notre caisse pourrait envisager une fusion dans des conditions honorables. C'est pourquoi le comité de la caisse propose, avant qu'il soit trop tard, de fusionner avec l'AMPA (Assurance Mutuelle du Personnel de l'Administration). Le passage des sociétaires d'une caisse dans l'autre (!) se ferait sans difficulté et les prestations seraient favorables. L'assemblée donne son assentiment à ce projet, qui sera vraisemblablement mis sous peu à exécution.

L'on passe ensuite au point principal de l'ordre du jour : « *Du collège à la formation d'instituteur : problèmes posés par le recrutement, le concours et les études pédagogiques* ».

Le comité désirait être renseigné de façon objective et précise sur ces questions. Comme ailleurs, à Bâle et à Zurich notamment, le recrutement pose à Genève des problèmes difficiles, et des mesures analogues à celles de nos Confédérés pourraient nous être proposées dans un délai plus ou moins proche. Aussi serons-nous à

CAPACITÉ ET POIDS

5e année primaire : élèves avancés

1. Plein de lait, un pot de 2 l. pèse 2 kg. 535. Sachant qu'un l. de lait pèse 1 030 g., on demande le poids :

- du pot vide ;
- du pot plein d'eau ;
- du pot plein d'huile (1 l. d'huile pèse 0 kg. 925) ;
- du pot renfermant 18 dl. d'eau ;
- du pot renfermant 1 l. et demi de lait.

Réponses : a) 475 g. ; b) 2 kg. 475 ; c) 2 kg. 325 ; d) 2 kg. 275 ; e) 2 kg. 020.

2. Plein de pétrole, un tonneau d'une contenance de 95 l. pèse 83 kg. On demande le poids d'un l. de pétrole, sachant que le tonneau vide pèse 3 kg. 200.

Réponse : 0 kg. 840.

3. On a payé 84 fr. pour de l'huile valant 2 fr. 80 le l. Sachant que cette huile pèse, avec le fût qui la contient, 31 kg. 050, on demande le poids du l. d'huile.

Poids du fût vide : 3 kg. 450. — **Réponse :** 0 kg. 920.

4. Une bouteille d'un l. pèse, pleine d'eau, 1 kg. 340. Que faudrait-il connaître pour pouvoir calculer son poids :

- quand elle est à moitié remplie de sirop ;
- quand elle contient 7 dl. et demi de kirsch ;

5. Un fût de 100 l. pèse vide 23 kg. 700. On y a versé 65 l. d'une huile pesant 0 kg. 912 par l. et on achève de le remplir avec de l'huile pesant 0 kg. 924 par l. Quel est le poids du fût plein ?

Réponse : 115 kg. 320.

6. Un tonneau de 75 l. pèse plein 90 kg. On y a versé 70 l. de vin pesant 0 kg. 980 par l. et 5 l. d'eau. Quel est le poids du tonneau vide ?

Réponse : 16 kg. 400.

7. Une boille de 50 l. de lait pèse, vide, 14 kg. 750, et pleine d'un lait additionné d'eau 66 kg. 160. Combien contient-elle d'eau, le l. de lait pesant 1 030 g. ?

Réponse : 3 l.

8. Un réservoir de tracteur contient 50 l. de carburant, soit 19/20 de pétrole pesant 0 kg. 840 par l. et le reste d'une huile pesant 0 kg. 920 par l. Calculer le poids de son contenu.

Réponse : 42 kg. 200.

9. Plein d'alcool pur, un bidon de 3 l. et demi pèse 3 kg. 600. Quel est le poids d'un l. d'alcool, si le flacon vide pèse 660 g. ?

Réponse : 0 kg. 840.

10. Un pot est à demi rempli de lait. Combien pèse-t-il de moins que s'il renfermait 18 dl. d'eau ? (1 l. de lait pèse 1 030 g.)

Réponse : 255 g.

11. Plein de vin valant 2 fr. 70 le l., un fût marqué « 20 l. » pèserait 23 kg. 100. Il ne pèse en réalité que 22 kg. 61. Combien l'acheteur paie-t-il en trop, si on lui facture 20 l. de vin ? 1 l. de ce vin pèse 0 kg. 980.

Réponse : 1 fr. 35.

12. Vide, un seau pèse 715 g. Il devrait contenir 3 l. d'eau, mais il ne pèse que 3 kg. 565 avec l'eau qu'il renferme. Combien faut-il encore verser d'eau pour achever de le remplir ?

Réponse : 1 dl. 5.

13. Un seau de 5 l. a reçu un coup et il ne contient plus que 485 cl. On le remplit d'une huile qui pèse 92 dag par l. Combien pèse-t-il alors de moins que s'il n'avait pas reçu de coup ?

Réponse : 138 g.

14. Un estagnon marqué « 20 l. » est facturé 1 fr. 85. Il contient de la benzine valant 0 fr. 54 le l. Quelle quantité en renferme-t-il si le marchand fait payer 11 fr. 84 en tout ?

Réponse : 18 l. 5.

15. Un flacon vide pèse 185 g et coûte 45 ct. On le remplit d'un parfum valant 22 fr. le l. Il pèse alors 305 g. Combien faut-il le vendre pour faire un bénéfice de 2 fr. 50 ? (1 litre de ce parfum pèse 0 kg. 800).

Réponse : 6 fr. 25.

16. Le réservoir d'une automobile contenait 11 l. d'essence. On en ajoute 31 kg. 240. Combien de km. pourra-t-on alors parcourir si cette voiture brûle 8 l. aux 100 km., en tenant compte du fait qu'une réserve de 2 l. et demi ne peut pas être utilisée ? (1 l. d'essence pèse 0 kg. 880).

Réponse : 550 km.

Ces problèmes peuvent être résolus par des élèves plus âgés. Il suffira de remplacer l'expression « 1 l. ... pèse tant de grammes » par l'indication « densité ».

V. Lyon.

même d'examiner le problème en connaissance de cause. Le Département a d'ailleurs facilité nos recherches et nous l'en remercions sincèrement.

L'enquête de Georges Kunz, qu'il faut féliciter et remercier de son beau travail, porte sur les années 1953 à 1958, et concerne les messieurs. Présentée sous

formes de tableaux fort suggestifs, elle passe en revue les différents éléments du problème : provenance des candidats, échecs et réussites aux divers examens, etc.

Une intéressante discussion s'engage, discussion dont le comité fera son profit pour une étude ultérieure du problème.

J. E.

NEUCHÂTEL

Comité central

Dans notre dernier compte rendu, nous avons laissé entendre que nous donnerions dans l'Educateur les dispositions légales concernant les allocations octroyées aux veuves, divorcées, auxiliaires dont le mari est à leur charge, institutrices ayant des membres de leur famille à entretenir, etc. Les textes de lois et arrêtés y relatifs sont si touffus et éparpillés qu'il nous est impossible de tenir notre promesse. Nous prions simplement les intéressées désirant être éclairées sur leur cas particulier de s'adresser directement au comité central qui fera le nécessaire pour les renseigner.

Une abondante correspondance nous est lue après l'audition du parfait procès-verbal de Mlle Schmid : demande d'adhésion à l'Union européenne, réponses aux enquêtes internationales par la voie de la SPR, initiative contre l'armement atomique, remerciements de collègues secourus par la Caisse d'entraide, etc.

Nous revenons ensuite à l'organisation détaillée de l'assemblée des délégués qui est fixée définitivement au samedi 28 février (et non au 25 prévu d'abord) et de la « Trisannuelle » qui aura lieu à Dombresson le 14 mars.

Le président nous communique ensuite les nouvelles habituelles concernant la Réforme de l'enseignement tandis que M. Jaquet nous parle de l'entrevue à laquelle il prit part à Zurich au sujet du cas Max Arnold.

Au cours de la séance, M. Treuthardt, trésorier cantonal, exposa l'état des finances de la SPN, de la Caisse d'entraide et des comptes SPN-VPOD, fonds qu'il gère avec beaucoup de clarté et un intérêt louable.

W. G.

Recrues

Bienvenue cordiale à Mme Anne-Marie Hügli-Benz, institutrice auxiliaire, et à M. Jean-Claude Bolliger, instituteur à Villiers, nouveaux membres actifs de nos associations.

W. G.

Départ

Mlle Silvia Jacot vient de quitter l'enseignement pour se marier. Nous lui souhaitons cordialement beaucoup de bonheur.

W. G.

Certificat pédagogique

Le Conseil d'Etat vient de le délivrer à Mlle Edith Vuille, à Savagnier ; MM. Jean-Claude Bolliger, à Villiers ; Denis Gysin, aux Verrières ; Pierre-André Juvet, à la Joux-du-Plâne. Nos félicitations.

W. G.

Aux institutrices des degrés supérieurs et aux maîtresses d'ouvrage

On demande d'habiller des poupées pour une exposition itinérante de costumes régionaux.

Voilà un joli travail de récapitulation des exercices de couture et... spectaculaire !

Quelle classe s'inscrit pour une poupée ?

Renseignements auprès de la Croix-Rouge de la Jeunesse, avenue du Premier-Mars 2, Neuchâtel.

Voyage de printemps

Dates : du 13 au 18 avril (6 jours).

Itinéraire : Innsbruck - Salzbourg - VIENNE - Munich.

Prix : 210 fr. comprenant le transport en car, les repas et le logement.

Renseignements et inscriptions auprès de Willy Guyot, rue Georges-Perrenoud 40, Le Locle.

Précisions et détails dans un des prochains numéros de l'Educateur.

W. G.

DIVERS

Emissions de pièces classiques à l'intention des élèves des écoles moyennes

Nous savons que la plupart des élèves des écoles moyennes de la Suisse romande lisent en classe quelques tragédies et comédies de l'époque classique. Dans les villes, les élèves ont même la possibilité d'assister à des spectacles qui sont spécialement montés à leur intention. Beaucoup, par contre, n'ont pas cette chance.

C'est pourquoi nous avons envisagé de faire diffuser par la radio, à titre d'essai, pendant les heures de classe, des pièces du répertoire classique. La direction de la Société suisse de radiodiffusion a acquiescé à notre désir et a chargé Radio-Genève du soin de ces émissions.

Aussi avons-nous le plaisir de vous signaler que la première émission aura lieu

vendredi 13 février 1959, de 14 heures à 16 heures et sera consacrée à la diffusion intégrale du « Cid », de Corneille.

D'autres émissions, que nous vous signalerons, seront diffusées, l'une un lundi après midi du mois de mars, avec « Les Femmes savantes », l'autre un mardi après midi du mois d'avril, avec « Les Plaideurs ».

Si les professeurs et les élèves ont trouvé plaisir et intérêt à l'audition de ces pièces classiques, nous proposerons à Radio-Genève de continuer les émissions à l'avenir.

Nous nous permettons de conseiller à nos collègues de faire écouter l'émission avec **texte sous les yeux** et de ne pas hésiter, auparavant, à faire connaître au moins le début de l'intrigue à leurs élèves.

Enfin, la direction de Radio-Genève serait heureuse de connaître l'opinion, les remarques ou les critiques du corps enseignant et des élèves.

Ph. Monnier,
membre de la commission
des programmes de Sottens.

Un autre
« Chez Soi »

Le Café Vaudois
LAUSANNE

Place de la Riponne 1 - Hottinger, Kaeser & Cie - Tél. 23 63 63

DATE DE PAQUES

(Fiche documentaire)

La détermination de la date de la fête de Pâques a été établie définitivement par le concile de Nicée, en l'an 325 de notre ère.

Par définition, la fête de Pâques est célébrée le premier dimanche qui suit la pleine lune immédiatement après l'équinoxe du printemps ecclésiastique, fixé au 21 mars de chaque année ! (Peut-être comprendras-tu un jour cette définition !)

Il s'ensuit que Pâques se situe entre le 22 mars, au plus tôt, et le 25 avril, au plus tard.

Ces deux dates extrêmes sont rarissimes. Depuis la mise en vigueur du calendrier grégorien, soit du 4 octobre 1582 à nos jours, elles ne se sont présentées qu'en 1598, 1693, 1761 et 1813 pour le 22 mars, qu'en 1666, 1743, 1886 et 1943 pour le 25 avril ! Dans l'avenir, ces dates extrêmes se retrouveront : pour le 22 mars en l'an 2284, pour le 25 avril en 2038, 2190, 2258.

Notons que cela ne concerne que l'Eglise catholique romaine et les Eglises réformées (y compris l'Eglise anglicane, non compris l'Eglise orthodoxe qui utilise encore le calendrier julien), soit approximativement un quart de l'humanité.

DATE DE PAQUES

(Fiche de travail)

1. Qu'est-ce qu'un concile ?
2. Où est Nicée ?
3. Documente-toi sur la réforme du calendrier introduite en 1582. Quel calendrier nous régit ? Qui a introduit le calendrier grégorien ? A quel calendrier l'actuel a-t-il succédé ? etc.
(Consulte également la BT 341, p. 32.)
4. Existait-il un calendrier romain ?
5. Qu'est-ce que le chant grégorien ? Quel autre nom lui donne-t-on et que signifie-t-il ? Pourquoi l'appelle-t-on grégorien ?
6. Quelle est la durée d'une lunaison ?
7. Quel est le sens du mot équinoxe ?
8. Quelles religions fêtent Pâques en même temps que nous ? Quels peuples ?
9. Quelles religions fêtent Pâques à une autre date ? Quels peuples ?
10. Quelles religions dans le monde ne fêtent pas Pâques ? Quels peuples ?
11. Sur deux milliards et demi d'humains que compte notre planète, combien fêtent Pâques le même jour que nous ?
(Consulte, sous chiffre 62 A-Z, la fiche statistique sur Les Religions dans le monde.)

DATE DE PAQUES

(Documentation et travail)

Pour déterminer la date de la fête de Pâques, voici une formule relativement simple, due au célèbre astronome et mathématicien allemand Gauss (1777-1855), valable jusqu'en l'an 2100 inclus, sauf pour : ..., 1954.

$M = 24.$	$N = 5.$	Formule de Gauss
$a =$ reste de la division du millésime par 19.		
$b =$ reste de la division du millésime par 4.		
$c =$ reste de la division du millésime par 7.		
$D =$ reste de la division de $(19a + M)$ par 30.		
$E =$ reste de la division de $(2b + 4c + 6D + N)$ par 7.		
Date de Pâques : 22 mars + $(D + E)$.		

Remarque. — Pour calculer D, E et la date de Pâques, réaliser d'abord toutes les opérations groupées à l'intérieur de parenthèses.

Exercices. — Calcule la date de Pâques de cette année, et des prochaines années (demande éventuellement à ton maître ou à l'un des aînés de la classe de t'aider pour la première détermination). Vérifie tes résultats d'après la fiche No 5, un missel, etc.

DATE DE PAQUES

(Fiche documentaire et de travail)

Les principales **fêtes mobiles** qui dépendent de la fête de Pâques sont, pour l'ensemble de la chrétienté occidentale :

- Le dimanche de la Septuagésime, 7^{me} avant le temps de la Passion, soit le 9^{me} avant Pâques ;
- Le Mardi-Gras (carnaval), veille du Mercredi des Cendres ;
- Le Mercredi des Cendres, 6 semaines et demie avant Pâques ;
- Le dimanche des Rameaux, 8 jours avant Pâques ;
- le Vendredi-Saint, avant-veille ;
- Le jeudi de l'Ascension, 40 jours ou 5 semaines et demie après Pâques ;
- Le dimanche de la Pentecôte, 50 jours ou 7 semaines après Pâques ;
- Le jeudi de la Fête-Dieu, dix jours après la Pentecôte.

Exercices. — Détermine la date des fêtes mobiles qui te concernent :

1. Pour cette année ;
2. Pour l'an prochain (attention aux années bissextiles ; vérifie l'exactitude de tes calculs d'après la fiche No 5, un missel, un calendrier, etc.).

Partie pédagogique

LE STYLE DE L'ENFANT

L'ÉPITHÈTE, LE COMPLÈMENT DÉTERMINATIF
ET LA PROPOSITION RELATIVE
CHEZ DES ÉCOLIERS SECONDAIRES DE 10 ANS

L'enquête que nous exposons ici, réalisée en 1953, devait amorcer une recherche sur le style de l'enfant. En quoi diffère-t-il de la façon d'écrire de l'adulte, particulièrement de celle des gens qui écrivent bien, c'est-à-dire des écrivains ? Quelles lacunes l'enseignement de la composition doit-il donc viser à combler ? L'entreprise, pour des raisons majeures, a été abandonnée ; il faut souhaiter que l'investigation soit reprise un jour, par nous-même ou par d'autres. En attendant, nous communiquons à nos collègues les résultats acquis, en les engageant à poursuivre l'œuvre commencée par un travail d'équipe — auquel d'ailleurs nous serions tout à fait disposés à collaborer.

Cette première étude a pu être conduite grâce aux conseils de M. le Prof. G. Guisan, de l'Université de Lausanne, pour la partie linguistique, et à ceux de M. le Prof. S. Roller, de l'Institut des sciences de l'éducation à Genève, pour la partie pédagogique. Elle n'aurait pu d'autre part être menée à chef si MM. G. Panchaud, directeur de l'Ecole supérieure de jeunes filles et P. Ansermoz, alors directeur par intérim du Collège classique cantonal à Lausanne — à qui nous exprimons ici notre vive reconnaissance — n'avaient ouvert leur établissement à une investigation dont le caractère était quelque peu insolite à l'époque. Elle a enfin bénéficié, pour recueillir les documents, de l'obligeance de nos collègues Mmes N. Bossey, G. Rittener, Mlles M. Béguelin, S. Junod, MM. R. Marclay et J. P. Suter.

L'objet de l'enquête était l'emploi que les écoliers faisaient dans leurs compositions de la *fonction de caractérisation du nom*, soit de l'épithète (adjectif qualificatif, nom ou participe en apposition), du *complément déterminatif* (complément de nom) et de la *proposition relative* (la proposition participiale à valeur circonstancielle n'était pas retenue). Il s'agissait d'apprécier quantitativement cet emploi : les enfants caractérisent-ils peu ou beaucoup, moins ou autant que les auteurs ? La question de la propriété des termes (leur adaptation à l'idée à exprimer) ou celle de leur originalité (par opposition aux formules banales comme les adjectifs *petit*, *joli*, dont l'enfant fait un usage si abondant), si importantes qu'elles soient pour l'enseignement du style, n'étaient pas envisagées à ce moment.

Pour mesurer l'importance de la caractérisation du nom dans un ensemble de textes donné, on comptait les noms, les termes fonctionnant comme épithètes d'un nom, les compléments déterminatifs d'un nom et les propositions relatives. Le rapport du nombre des épithètes, des compléments déterminatifs ou des propositions relatives à celui des noms constituait un indice de caractérisation par chacun des trois modes et la somme des trois rapporte un indice général de caractérisation du nom.

La population scolaire touchée par l'enquête comprend des écoliers de 10-11 ans (médian : 10 ans, trois mois), une centaine de filles et une centaine de garçons fraîchement admis à l'Ecole supérieure de jeunes filles ou au Collège classique cantonal à Lausanne. Elle a fourni à l'analyse environ 200 textes composés sur

le thème « Une récréation », autant de textes sur un sujet que les élèves choisissaient librement et traitaient dans un maximum de 2 heures. A cet échantillon s'ajoutait toute la production d'une classe de 32 garçons (comprise dans la population citée) durant un trimestre.

Les textes d'écrivains ont été choisis plus ou moins arbitrairement :

Daudet, « Lettres de mon moulin » : « La chèvre de Monsieur Seguin » (édition de la Guilde du Livre, Lausanne, pp. 35/42).

Cesbron, « Les Innocents de Paris » : chap. III, jusqu'à l'astérisque (édition de la Guilde du Livre, Lausanne, pp. 57/63).

Ramuz, « Aimé Pache, peintre vaudois » : chap. I, jusqu'au centième nom (édition de la Guilde du Livre, Lausanne, pp. 9/11).

Saint-Exupéry, « Vol de nuit » : chap. I, jusqu'au centième nom (édition de l'Abbaye du Livre, Lausanne).

René Bazin, « Questions littéraires et sociales » : « Les personnages du roman », jusqu'au centième nom (éd. de Calmann-Lévy, Paris).

P. H. Simon, « L'homme en procès » : « La relève des humanistes », jusqu'au centième nom (édition de la Baconnière, Neuchâtel).

P. H. Simon, « Procès du héros » : « Ambiguïté de l'héroïsme », jusqu'au centième nom (édition du Seuil, Paris).

Les deux premiers auteurs (Daudet, Cesbron) nous paraissent représenter le style du bon récit vivant, descriptif et narratif, que l'on peut prendre comme modèle dans l'exercice de la composition narrative. Les deux suivants (Ramuz, Saint-Exupéry) sont des écrivains-poètes à style plus personnel. Les deux derniers (R. Bazin et P. H. Simon) écrivent des essais, c'est-à-dire que leur écriture est plutôt celle de la dissertation. La séparation des deux échantillons de P. H. Simon devait permettre de mesurer la constance du style chez un même auteur.

Comparons déjà les auteurs entre eux. Daudet, Cesbron et Ramuz se tiennent près de la moyenne, tandis que Saint-Exupéry caractérise moins et les critiques comme Bazin et Simon davantage. L'infériorité de Saint-Exupéry se répartit sur les trois modes de caractérisation, la supériorité des critiques tient surtout à l'emploi plus grand qu'ils font de la proposition relative. Comparé à Ramuz et à Cesbron, Daudet fait un moindre usage du complément déterminatif, mais l'emporte dans celui de l'épithète. Simon comparé à lui-même manifeste une importante variation : tantôt l'épithète prédomine, tantôt c'est le complément déterminatif.

Ces considérations pourraient engager une recherche stylométrique qui ne serait pas sans intérêt pour l'étude littéraire des auteurs ou pour la psychologie de l'expression littéraire. Mais notre propos est ici d'apprécier le style de l'écolier par rapport aux modèles qu'ils constituent. La différence est frappante : tandis que les écrivains caractérisent, pour 100 noms, 54 fois, l'indice, chez les enfants de 10 ans ne dépasse pas 34. Cette nette infériorité (63 %) se retrouve pour les trois modes de caractérisation. Nos élèves devraient employer presque deux fois plus d'épithètes, de com-

DATE DE PAQUES

	Cendres	Pâques	Ascension	Pentecôte
1957	6 mars	21 avril	30 mai	9 juin
1958	19 février	6 avril	15 mai	25 mai
1959	11 février	29 mars	7 mai	17 mai
1960	2 mars	17 avril	26 mai	5 juin
1961	15 février	2 avril	11 mai	21 mai
1962	7 mars	22 avril	31 mai	10 juin
1963	27 février	14 avril	23 mai	2 juin
1964	12 février	29 mars	7 mai	17 mai
1965	3 mars	18 avril	27 mai	6 juin
1966	23 février	10 avril	19 mai	29 mai
1967	8 février	26 mars	4 mai	14 mai
1968	28 février	14 avril	23 mai	2 juin
1969	19 février	6 avril	15 mai	25 mai
1970	11 février	29 mars	7 mai	17 mai
1971	24 février	11 avril	20 mai	30 mai
1972	16 février	2 avril	11 mai	21 mai
1973	7 mars	22 avril	31 mai	10 juin

L'INVENTION DU PAPIER

On sait quelle diversité de matériaux les Anciens avaient donné comme support à leur écriture. Les Egyptiens découpèrent en rubans l'écorce de la tige d'une sorte de roseau appelé « papyrus », et, les collant un peu comme notre contreplaqué d'aujourd'hui, ils en confectionnaient de longues bandes sur lesquelles ils traçaient les hiéroglyphes. Les Mésopotamiens se servaient de tablettes d'argile, où ils gravaient les caractères cunéiformes. Les Chinois commencèrent par graver eux aussi, mais sur de minces planchettes de bois ; puis ils abandonnèrent le stylet pour le pinceau et peignirent artistement les idéogrammes sur des morceaux de soie.

C'est vraisemblablement le prix élevé de cette matière qui conduisit les Chinois à se demander s'il ne serait pas possible de la remplacer par une sorte de feutre... Tsai-Lun, ministre de l'agriculture, fut, en l'an 105 de notre ère, l'initiateur de ces recherches. Il fit déchiqueter et tremper des déchets de soie, et obtint une bouillie qu'il abandonna dans l'eau. A l'aide d'une sorte de passoire faite de roseaux entrelacés, il préleva la matière en suspension. Celle-ci, en se desséchant, se transforma en une feuille faite de fibres enchevêtrées : le papier était inventé.

Tsai-Lun généralisa ensuite le procédé. Il se servit d'une matière première moins onéreuse que la soie, bambou ou mûrier, dont les fibres étaient broyées. Il rationalisa la forme de la passoire, ou plutôt du moule... Malgré le secret imposé, l'invention se répandit (par Samarkande, Bagdad, Damas, le Maroc, elle gagna l'Espagne, puis la France, où le premier moulin à papier tourna vers 1190).

Les Européens avaient d'ailleurs considérablement amélioré la technique. Leur pâte était faite non plus de bois, mais de vieux chiffons de lin ou de coton, que l'on réduisait en charpie, puis en bouillie. Comme ils écrivaient non au pinceau mais à la plume d'oie, ils plongeaient la feuille obtenue dans la gélatine afin de lui donner de la résistance.

P. Rousseau. *Histoire des techniques.*

LA MESURE DU TEMPS

Les gens du moyen âge ne se souciaient pas beaucoup de l'heure exacte. Les cloches de l'abbaye voisine leur rythmaient les principales divisions de la journée. L'abbaye elle-même utilisait, pour conserver l'horaire régulier des offices, soit le cadran solaire, soit la clepsydre, soit le sablier, et, la nuit, les étoiles. On employait aussi un autre moyen que cite M. Jean Granier : « On charge un moine de réciter toute la nuit un certain nombre de psaumes de longueur déterminée ; avec un peu d'entraînement, ce moine-horloge acquiert une remarquable précision, et présente, sur l'observation des étoiles, l'avantage de fonctionner même par temps couvert.

P. Rousseau. *Histoire des techniques.*

Voici les résultats obtenus :

**NOMBRE D'ÉPITHÈTES, DE COMPLÉMENTS DÉTERMINATIFS ET DE PROPOSITIONS RELATIVES
OBTENUS POUR 100 NOMS**

	épithètes	compléments déterminatifs	proposit. relatives	Total
Filles, Récréation	12,7	8,2	6,2	27,2
Garçons, Récréation	10,2	9,6	5,7	25,6
Filles, Composition libre	18,1	11,2	5,8	35,1
Garçons, Composition libre ¹	18,2	10,5	5,4	34,1
Garçons, Composition libre ²	15,9	13,0	5,3	34,2
Auteurs ensemble	25,3	20,4	8,7	54,1

¹ L'échantillon des 100 garçons

² L'échantillon des 32 garçons

Saint-Exupéry	20,0	16,0	6,0	42,0
Daudet	30,6	14,5	5,1	50,3
Cesbron	25,8	20,1	5,8	51,7
Ramuz	25,0	18,0	9,0	52,0
René Bazin	21,0	21,0	14,0	56,0
P. H. Simon (I)	32,0	20,0	9,0	61,0
P. H. Simon (II)	23,0	33,0	12,0	68,0

pléments déterminatifs et de propositions relatives pour égaler les écrivains. Si l'on songe d'autre part que beaucoup des épithètes qu'ils choisissent sont banales, on voit que la distance est encore plus considérable.

Les différences entre filles et garçons sont trop faibles pour être significatives et d'ailleurs la comparaison serait faussée par le fait que le niveau intellectuel dans les deux groupes n'est pas le même : au moment où l'expérience a eu lieu (juin 1953), les conditions d'admission dans les deux établissements étaient plus sévères pour les candidats au Collège classique cantonal que pour les candidates à l'Ecole supérieure de jeunes filles.

Mais un écart très grand apparaît entre l'indice de caractérisation des compositions sur un thème donné (« Une récréation ») et celui des compositions libres. Celles-ci sont beaucoup plus riches à ce point de vue que les premières. Mais c'est uniquement dans l'emploi de l'épithète que la supériorité est manifeste.

Il semble donc que le thème traité joue un rôle important dans la détermination du style. Si Bazin et Simon utilisent plus fréquemment la proposition relative que les romanciers, c'est que le thème de leurs écrits y fait plus souvent appel. Si Daudet l'emporte

de beaucoup sur Saint-Exupéry dans l'emploi de l'épithète, c'est que sa vision est plus colorée que celle d'un Saint-Exupéry, lequel vise plutôt l'acte et la forme. De même, si les compositions sur sujet imposé sont pauvres en épithètes, c'est que le thème de la récréation, sec, ne se prêtait guère à la coloration, à la description des choses, tandis que par la rédaction libre les enfants sont tombés sur des sujets variés parmi lesquels il s'en trouvait pour favoriser l'attitude descriptive.

Il se peut aussi — et cette hypothèse n'est pas moins digne d'intérêt — que ce n'est pas le thème en soi qui détermine le style, mais l'attitude de l'auteur vis-à-vis du thème, la somme d'affectivité qu'il met à le traiter. L'enfant composerait des phrases plus riches parce que le sujet lui parle et il lui parle parce qu'il l'a choisi. Si cette hypothèse était vérifiée, elle deviendrait un argument en faveur de la composition libre.

On voit tout l'intérêt qu'il y aurait à mener plus loin une telle recherche. Retenons, en attendant, que l'enfant de 10 ans caractérise bien moins les noms que les auteurs et que l'on ne saurait trop le pousser à introduire en plus grand nombre dans ses phrases les épithètes, les compléments déterminatifs et les propositions relatives.

J. Cl. Eberhard.

Le métier...

J'ai vu l'image d'un enfant chinois, le pied dans le fleuve, une poupée de bois sur les genoux. C'est son admirable regard qui m'a poursuivi, riche de toutes les splendeurs de la pauvreté, chaud d'une inépuisable indulgence.

Il me regardait, moi le civilisé. J'ai senti alors toute mon impudence, ma vanité, ma suffisance d'Européen qui se penche, et se penche toujours, et finit par ne plus voir que ses pieds.

* * *

Le métier te laisse frais et dispos ?

Méfie-toi... Ou alors si tu peux porter trente en-

fants sans fatigue, c'est que tu as les reins solides et durs. Le cœur aussi...

Dieu ne s'apprend pas, il se transfuse. Plus tu en parles, moins tu le prouves. Le soleil en peinture ne m'a jamais réchauffé les mains... Les vrais prophètes étaient éclatants de lumière.

L'école est un grand herboriste. Elle prend les enfants en fleur et les place dans son herbier. La presse est bonne, les buvards spongieux. Une étiquette, la fleur sèche, on la classe.

On sait où elle est, elle n'échappera pas au cadre. Pas de mauvaise surprise. Un léger inconvénient cependant... Elle est morte.

Leur dire qu'on les aime ? C'est déjà chercher à se le prouver.

D. C.

SOULIGNE LES COMPLÉMENTS DE NOM !

BOUQUET AUTOMNAL

Je n'ai rien
Que trois feuilles d'or et qu'un bâton
De hêtre, je n'ai rien
Qu'un peu de terre à mes talons,
Que l'odeur du soir en mes cheveux,
Que le reflet de la mer en mes yeux,
Car j'ai marché par les chemins
De la forêt et de la grève
Et j'ai coupé la branche au hêtre
Et cueilli en passant à l'automne qui dort
Ce bouquet de trois feuilles d'or.

Henri de Régner.

EXPLIQUONS UN POÈME !

BOUQUET AUTOMNAL

de Henri de Régner (cf. Dictées II, p. 99)

Questions :

1. D'où revient le poète ?
2. Qu'a-t-il vu ? (réponse résumée par deux noms choisis dans le poème).
3. Qu'a-t-il fait ? (réponds par trois verbes pris dans le texte).
4. Pourquoi l'a-t-il fait ?
5. Qu'a-t-il pris dans la forêt ?
6. Qu'a-t-il pris à la mer ?
7. Comment expliques-tu que le poète ait le reflet de la mer en ses yeux ?
8. Que rapporte-t-il de visible à la maison ?
9. Pourquoi la terre s'est-elle attachée à ses talons ?
10. Le poète n'est-il sensible qu'aux couleurs ? (prouve ta réponse !)
11. A quel moment du jour rentre-t-il ?
12. Quels synonymes du mot « grève » connais-tu ?
13. Que signifie « l'odeur du soir » ? (Comment te serais-tu exprimé ?)
14. Pourquoi le poète dit-il que l'automne dort ?
15. Combien de fois dit-il : « Je n'ai rien » ?
16. A-t-il un autre moyen que la répétition pour insister sur cette expression ?
17. Est-ce à ses yeux ou aux yeux des autres qu'il n'a rien ?
18. As-tu l'impression qu'il se sent riche ?
19. Quelle est son humeur à son retour de promenade ?
20. Quel(s) sentiment(s) éprouve-t-il pour la nature ? (Prouve ta réponse).

L. Besse-Jaccard, Mur.

LES ÉTERNELLES ROUTES ROMAINES

Pour construire ces routes, on commençait par creuser jusqu'à atteindre le sol dur. Dans celui-ci était pratiquée une tranchée que l'on comblait avec du sable. Sur l'assiette ainsi obtenue, on posait alors une couche de dalles, maçonnées avec de l'argile ou du mortier, puis un lit de béton, un autre lit intermédiaire, et, enfin, le revêtement superficiel, fait de pierres concassées ou d'un dallage cimenté. Soit, en tout, à peu près un mètre d'épaisseur. La route était frayée aussi rectiligne que possible, au moyen de ponts, de tunnels, voire d'assèchement de marais, et les distances y étaient mesurées en milles.

Sur ce réseau routier, le gouvernement organisa un service de transport public tout à fait pareil à celui qui desservait l'Europe au commencement du siècle dernier. Moyennant la possession d'un passeport, d'ailleurs très chichement accordé, on avait le droit de monter dans les voitures de poste qui, comme au temps des diligences, changeaient de postillon et de chevaux de relais en relais. Les gros bagages étaient chargés sur des chariots spéciaux, et un corps particulier de fonctionnaires avait mission de contrôler tout le système, visitant les postes, enregistrant le va-et-vient des courriers, faisant observer les décrets de réquisition en cas de mobilisation et, par-dessus le marché, surveillant l'état d'esprit de la population. Inutile d'ajouter qu'il n'y avait pas de service de lettres pour les particuliers : lorsqu'on avait un message urgent à transmettre, le mieux était de louer un cheval de selle et de prendre la route soi-même. Auguste, cavalier infatigable, n'arrivait-il pas à couvrir plus de 180 kilomètres par jour ?

P. Rousseau. *Histoire des techniques.*

LE PAIN

Comme tout le reste, les Romains empruntèrent aux Grecs leurs procédés de boulangerie. Vu le grand nombre d'hommes qu'ils avaient à nourrir, ils en firent même une véritable industrie. Depuis Tarquin le Superbe (vers — 520), ils possédaient eux aussi des fours en maçonnerie chauffés à l'extérieur ; à partir de l'an — 168, ils firent travailler des boulangers venus d'Athènes. Ce furent d'abord des fours publics, puis les fours privés se répandirent. Une sorte de pétrin mécanique fut inventé, auge circulaire dans laquelle la pâte était agitée par un dispositif actionné par un cheval.

P. Rousseau. *Histoire des techniques.*

CONFÉRENCE INTERCANTONALE DU DEGRÉ MOYEN DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

A la suite du séminaire de Freidorf organisé en 1957 par la commission nationale suisse pour l'Unesco, au cours duquel furent étudiés les plans d'études de nos divers cantons, s'est constitué en Suisse centrale une « guilde de travail » qui a nom « Interkantonale Mittelstufenkonferenz ». Elle groupe, sans distinction de tendances ou de confession, des instituteurs et des institutrices du degré moyen des écoles primaires. Son but est exclusivement pédagogique : étudier les moyens d'améliorer l'enseignement.

J'ai pu me rendre compte, en assistant dernièrement à l'assemblée générale, de l'excellent travail accompli et de la valeur de celui qui est projeté.

Quatre groupes d'études ont été constitués :

1. Problèmes psychologiques. Possibilité d'utilisation de tests d'intelligence et de connaissances pour une appréciation plus objective des capacités des élèves et du rendement de leur travail ; étude des moyens propres à améliorer l'éducation du caractère.

2. Problèmes didactiques. Examen des questions de méthode que posent les divers enseignements.

3. Problèmes d'organisation. Voies et moyens permettant un meilleur équipement matériel des classes et des écoles. Diminution de l'effectif des classes. Questions relatives à la promotion des élèves et à leur passage dans les degrés supérieurs.

4. Problèmes d'information. Utilisation d'une documentation sélectionnée et de bibliographies choisies concernant l'enseignement et l'éducation en Suisse romande et à l'étranger.

Le programme de travail pour 1959 prévoit un cours de dessin qui aura lieu le 18 avril au Pestalozzianum à Zurich ;

Un cours de géographie, le 12 septembre, à Zoug.

Les organes de l'IKM sont die Schw. Lehrerzeitung, die Schweizer Schule ; Handarbeit und Schulreform, das Evangelische Schulblatt, die Schw. Lehrerinnen-zeitung.

Cette énumération démontre à elle seule le pas en avant qui vient d'être franchi pour assurer un contact positif et une collaboration effective d'éducateurs séparés jusqu'ici par des barrières de nature bien diverse.

Il convient de se réjouir de voir naître, à l'imitation de la Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire, une association vouée exclusivement à l'amélioration du travail pédagogique et de l'éducation dans nos écoles primaires. Il est à souhaiter aussi que des rapports puissent s'établir entre instituteurs romands du degré moyen et leurs collègues de Suisse alémanique qui souhaitent cette collaboration.

La section de l'éducation de la commission nationale suisse pour l'Unesco, qui est à l'origine de cette association, en a salué avec joie la création et forme tous ses vœux pour le succès de son activité.

R. Dottrens.

Bibliographie

HISTOIRE ANCIENNE ET MOYEN AGE Un nouveau manuel suisse

Moins de batailles, moins d'intrigues dynastiques, mais davantage de faits de civilisation, de textes et d'images montrant comment ont vécu les hommes : voilà ce qui frappe dès l'abord quand on feuillette le manuel d'histoire ancienne et médiévale de E. Badoux et R. Déglon — **Histoire générale des origines au XIIIe siècle** (Collection de manuels d'histoire pour l'enseignement secondaire), un vol. 16,5 × 23 cm., 296 p., 145 reproductions, 70 cartes et croquis, couverture cartonnée illustrée en couleurs, Payot Lausanne, 1958. Fr. 13.—.

Cet ouvrage appartient à la « Collection de manuels d'histoire pour l'enseignement secondaire » publiée à Lausanne sous la direction de M. G. Panchaud et dont les deux autres volumes, consacrés à l'histoire générale du XIIIe au XVIIIe siècle (E. Giddey) et à la période contemporaine (G.-A. Chevallaz), ont paru en 1957. Nous avons signalé à l'époque les mérites de ces deux livres et le renouvellement qu'ils apportaient à notre vision de l'histoire. Ajoutons qu'ils n'ont pas seulement été très remarqués dans les milieux pédagogiques de la Suisse romande : ils ont immédiatement trouvé auprès du grand public une audience que rencontrent rarement les livres conçus pour l'enseignement.

Le nouveau volume s'inscrit bien dans la même ligne que ses prédécesseurs. Les auteurs ont tenu la

gageure de donner en moins de 300 pages une vision complète de 5 000 ans d'histoire. Il leur a fallu élaguer beaucoup, mais on peut affirmer que rien d'essentiel n'a été sacrifié. Au contraire : la matière classique de l'histoire générale a été complétée par des chapitres nouveaux : Hébreux, naissance du christianisme, histoire de l'Eglise, Suisse préhistorique, Helvétie romaine, Burgondes et Alamans, Inde et Chine, etc. En d'autres termes, notre histoire religieuse et notre histoire nationale sont ici intégrées à l'histoire générale de l'Occident, elle-même située dans son contexte universel.

Ce sens des proportions et des perspectives justes se retrouve dans le cadre de chaque chapitre. La préhistoire et les civilisations orientales font l'objet de brèves descriptions dégageant les grandes lignes du développement humain, tandis que la Grèce, Rome, le Moyen Age sont étudiés de façon beaucoup plus approfondie. Mais d'un bout à l'autre se remarque le même souci d'éliminer les détails arides et les énumérations superflues au profit d'une vision globale de chaque tranche du passé. Outre la part faite aux conditions d'existence, aux inventions techniques, aux relations sociales, à l'art et à la religion, la narration même, réduite aux événements les plus importants, est enrichie par des anecdotes, des légendes, des portraits significatifs, invitant le lecteur à se mettre à la place des hommes qui ont vécu ces événements. Une illustration abondante, étroitement liée au texte, des cartes et des croquis simples et expressifs ajoutent encore à la clarté et à l'attrait de ce volume très soigneusement présenté.

Un tel livre n'a aucune raison d'être réservé exclusivement aux écoles. Pour tout un public curieux d'histoire, il sera le guide idéal pour explorer ou réexplorer le passé de l'homme.

G. B.

Jardin scolaire



LONZA S.A. BALE

Les maîtres qui cultivent un jardin scolaire avec leur classe recevront gratuitement sur demande, pour essais de fumure, un petit sac de notre excellent ENGRAIS COMPLET LONZA et une quantité suffisante de COMPOSTO LONZA pour composter les déchets végétaux. Ainsi, les écoliers pourront apprendre à connaître les secrets de la nutrition des plantes cultivées.

Vient de paraître

Un cahier didactique illustré en couleurs sur le lait

«Le lait dans l'enseignement», 1^{re} partie, degré inférieur, 1^{re}-3^{me} classes.

Document de base idéal, de conception toute nouvelle, pour les leçons de choses sur le lait. Avec tirages à part de toutes les images, pour collage dans les cahiers



Exemplaires gratuits (y compris tirages à part) pour membres du corps enseignant, à la Centrale de propagande de l'industrie laitière suisse (CPL), Berne

R

LA 58/59

Veuillez m'envoyer gratis 1 exemplaire de «Le lait dans l'enseignement», 1^{re} partie, degré inférieur, avec feuilles d'images séparées pour les cahiers.

Nom _____

Nombre de feuilles d'images _____

Adresse (très lisible s. v. p.) _____

Détachez ce coupon et envoyez-le, affranchi comme une lettre à «CPL Berne»

Coupon

Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J. A.

Montreux 1